

LE SITE PRIVATEING.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site propose d'investir dans des livrets adossés à des SCPI. Les taux promis sont impossibles à obtenir. Cette banque est victime de plusieurs clones frauduleux !

Le site internet

Il a été créé le 08/10/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/privateing.com>

Nos recherches

Le site n'est pas ouvert. Malgré l'opacité volontaire des arnaqueurs, nous avons pu collecter des informations que nous vous communiquons ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 09 77 29 23 45

Le numéro 09 77 29 27 43

Le mail

Nous publions ci-dessous le mail envoyé à une potentielle cliente. Vous pourrez découvrir comment le montage frauduleux vous présenté.

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/10/Le-mail-du-site-privateing.pdf>

Le contrat

Nous publions le contrat proposé par le site :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/10/Le-contrat-du-site-privateing.pdf>

Nous vous laissons apprécier les performances.

Divers

Cette banque propose un livret à 0.01 % BRUT

La différence est considérable.

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous

avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

